

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU 1er MARS 2021

POINT CDC DU PERCHE

- PLUi : Le Maire informe le conseil municipal de l'évolution du PLUi ; la phase de concertation des P.P.A. est engagée.
- Attributions compensations 2021 : Le Maire donne le montant des attributions de compensation pour l'année 2021. Pour la commune d'Argenvilliers, le montant est de 6 870 euros.
- Redevance SPANG : Le Maire informe le conseil que la cotisation annuelle concernant l'assainissement non collectif va augmenter...

EURE ET LOIR INGENIEURIE – ACTES

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée délibérante de l'extension des activités d'Eure-et-Loir Ingénierie en matière d'assistance administrative et juridique.

Conformément à l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette agence a été créée sous forme d'un Etablissement public administratif et a pour objet d'apporter aux collectivités territoriales et aux EPCI du Département qui auront adhéré, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier telle que définie dans les statuts.

En contrepartie de l'adhésion à Eure-et-Loir Ingénierie, cela ouvre droit à la collectivité adhérente :

- 2 actes et ou projets en la forme administrative/an (Vente entre collectivités (sans seuil), transfert de biens entre anciens (nes) EPCI/communes aux nouveaux (elles) EPCI/ communes nouvelles, aliénation de chemins ruraux, régularisation de parcelles dans le domaine privé au profit du domaine public dans le cadre notamment de la mise en œuvre de plan d'alignement, convention de servitudes (de passage, d'écoulement d'eau, etc))
- le conseil juridique autant que de besoin,
- le conseil en marché public autant que de besoin (hors rédaction d'un marché),
- 2 accompagnements à la rédaction d'un marché/an inférieur à 90 000 € HT (pièces administratives seulement, les pièces techniques resteront à la charge de la collectivité). Cette prestation intègrera l'accompagnement à l'analyse des offres à savoir la relecture du rapport d'analyse des offres car l'analyse elle-même reste à la charge de chaque collectivité adhérente.

La commune souhaite pouvoir bénéficier de la nouvelle mission proposée par Eure-et-Loir Ingénierie et donc adhérer à cette agence. Il est précisé que le coût de cette mission pour l'année 2021 est de 0,80€/hab DGF. Pour information, au-delà de 2 actes et ou projets liés au foncier prévus dans le cadre de la cotisation annuelle, l'acte supplémentaire est facturé à 600 € HT. Le Conseil municipal après en avoir délibéré, et compte tenu de l'intérêt pour la commune de l'adhésion à un tel organisme d'assistance :

- DECIDE d'adhérer à Eure-et-Loir Ingénierie pour bénéficier de l'assistance administrative et juridique,
- APPROUVE les statuts d'Eure-et-Loir Ingénierie,
- S'ENGAGE à verser à Eure-et-Loir Ingénierie une participation dont le montant est arrêté par le Conseil d'administration

EGLISE

- **Eclairage** : Le Maire présente un devis de rénovation de l'éclairage pour l'église qui comprend :
 - Remplacement des ampoules par des LED
 - Mise en lumière des vitraux depuis l'intérieur, de 2 tableaux et du retable
 - Eclairage extérieur avec horloge
 - Installation d'une sonorisation

Le devis s'élève à 14 870.43 euros HT

Après en avoir délibéré, et devant le montant du devis le conseil municipal décide de demander d'autres devis pour comparaison.

- **Tableaux** : Le Maire présente plusieurs devis de restauration de tableaux ; après étude des devis, le conseil municipal choisit le devis de Monsieur Gabriel BERNARD d'un montant de 11 700 euros.

Le conseil municipal charge le Maire de demander les subventions auprès de la Région (DRAC 50 %) et du Département (40 % des 50 % restants).

- **Nettoyage clocher et sacristie** : Le Maire demande à un ou plusieurs élus d'organiser en interne une journée de nettoyage de l'intérieur du clocher. Eric GASNIER et Nicolas COUTANCEAU se portent volontaires.
- **Automatisation des cloches** : Le Maire propose de faire installer un système d'automatisation des cloches pour les différentes cérémonies. Après en avoir délibéré, le conseil est favorable.

REDEVANCE ORANGE 2021

Le Maire présente au conseil municipal les fiches de calcul des états du patrimoine occupant le domaine public routier pour les années 2020 et 2021

Le montant de la redevance pour 2020 s'élève à 646.49 euros et pour l'année 2021 à 640.43 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Lors de la dernière réunion, le Maire avait proposé de faire les travaux d'enfouissement des réseaux à « La Tubénie ».

ENERGIE Eure et Loir réalise l'instruction préalable technique et financière des projets d'enfouissement des réseaux aériens (électricité, télécommunications éclairage public).

Les études réalisées pour 2022 sont en cours et si la commune est intéressée, les dossiers sont à faire parvenir au plus tôt à **Territoire d'Energie 28**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

CORRESPONDANT « SECURITE ROUTIERE »

Le Maire donne lecture aux conseillers d'un courrier de la Préfecture demandant la nomination d'un « Elu Correspondant Sécurité Routière »

L'élue correspondant doit être désigné par le conseil municipal par délibération.

Le rôle de l'élue est :

- Etre correspondant privilégié de l'état dans les sujets de sécurité routière ;
- Relayer les informations relatives à la sécurité routière ;
- Contribuer à la prise en charge de la sécurité routière dans les différents champs de compétences de sa commune ;
- Participer à l'élaboration de la mise en œuvre de la stratégie départementale en matière de sécurité routière. (ex : Document Général d'Orientation).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, nomme Françoise LECOMTE

MANIFESTATIONS 2021

Le Maire propose aux conseillers de reporter les manifestations qui se déroulent habituellement en avril et mai tels que la fête de la Rosière ainsi que le banquet des Anciens au 2^{ème} semestre 2021 si l'évolution de la crise sanitaire le permet.

CONVENTION FOURRIERE ANIMALE

Le Maire informe que suite à la dernière réunion, le devis de la société Lukydogs nous a été adressé et que le conseil peut désormais comparer les 2 prestations.

Après étude, le conseil municipal décide de signer la convention avec l'association Fourrière Départementale.

QUESTIONS DIVERSES

- 1 Milliard d'arbres : Le Maire donne lecture d'un courrier de « TreesEverywhere ». Cette association lance une initiative d'envergure nationale, visant à multiplier les îlots forestiers résilients et lutter contre le réchauffement climatique par la création de puits carbone.

Un milliard d'arbres correspond à un hectare pour chacune des 35 000 communes de France.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, demande au Maire de prendre des renseignements complémentaires.

- Adhésion COMPA : Le Maire donne lecture d'une demande de l'association des amis du COMPA d'Eure et Loir, sollicitant l'adhésion de la commune d'Argenvilliers pour soutenir la réouverture du Compa , unique musée de l'agriculture en France, fermé depuis le 15 mars 2020 en raison de la crise sanitaire.

Après délibération, le conseil municipal décide d'adhérer au COMPA

- Subvention MFR : Le Maire donne lecture d'un courrier de la MFR de Beaumont-les-Autels sollicitant une subvention pour 2021. Après délibération, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 100 euros.
- Le Maire présente un devis d'Eure et Loir Ingénierie concernant la reprise d'un fossé sur le chemin de « Bellegarde ». Le devis s'élève à 1 450.01 euros HT. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de revoir plus précisément les travaux à exécuter.
- « Val de Loire Solaire » : Le Maire donne lecture d'un courrier d'ENERGIE Eure et Loir concernant le développement des offres destinées aux collectivités désireuses de s'engager dans la transition énergétique au travers d'une production locale d'électricité directement intégrée à leur patrimoine. Cette offre concerne tout

particulièrement les petits projets locaux de production par des panneaux solaires photovoltaïques en toiture ou en ombrière (structure disposée sur des places de parking).

Le Maire demande aux conseillers de réfléchir aux différents projets possibles pour Argenvilliers.

Réunion de préparation des budgets le 31 mars à 10 heures.

PROCHAINE REUNION LE 08.04.2021 à 20 heures